

DEPARTEMENT

Séance du 28 août 2024**BOUCHES DU RHONE**

L'an deux mille vingt quatre et le vingt huit août à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :**
En exercice : 15

Présents : Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.
Mesdames FONTAINE Véronique, HUGLY Daniela et Monsieur EYNAUD Eric.

**Qui ont pris part
à la délibération :** 8

Absents excusés : Madame BRETON Magali a donné procure à Madame BAYEUL, Monsieur RAMILSON Gilles a donné procure à Monsieur DELLA SANTINA.
Mesdames BAZIN Natacha, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, PORTE Florian et GESLIN Arnaud.

Date de la convocation :
20 août 2024

A été nommé secrétaire de séance : Madame Sylvie BERTRAND

Date d'affichage :

Objet de la délibération : Dénomination des voies – création de la sente de la chapelle

Monsieur le maire présente les informations complémentaires concernant le chantier de dénomination et numérotation des voies.

Suite aux travaux de création d'un chemin collinaire donnant accès à la chapelle Saint Lambert depuis la route départementale 99, cette nouvelle voie devrait être nommée.

Adresse imprécises	Nom de voie retenu	Côté	Numéros retenus
Voie desservant la chapelle Saint Lambert	Sente de la Chapelle	Gauche depuis la mairie	Néant
		Droit depuis la mairie	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE la dénomination et numérotation ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le maire à signer tous documents y afférents.

Vote : - Pour – 8 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents

2024 39

Accusé de réception en préfecture
013-211300579-20240828-2024-39-DE
Date de réception préfecture : 30/08/2024